



Lise Baussan

COACH ACCOMPAGNATRICE DU CHANGEMENT



+33 (0) 6 30 49 11 55

contact@lisebaussan.com

www.lisebaussan.com

Il existe aujourd'hui diverses propositions « en ligne » pour réaliser de façon autonome son Bilan de compétences.

Pour ma part, je suis convaincue par la force de l'alliance qui se crée entre vous et le coach qui vous accompagne.

Si les tests ou exercices sont des outils qui permettent parfois d'enrichir la réflexion ils ne remplacent en rien l'accompagnement humain et personnalisé que je vous propose.

Le Bilan de compétences : c'est quoi et pour qui ?

Le bilan de compétences concerne toute personne désireuse de :

- ▶ **se réorienter** professionnellement
- ▶ **évoluer** professionnellement
- ▶ **vérifier ou valider un projet professionnel** (de création d'entreprise, Validation des Acquis de l'Expérience, formation).

La pratique du bilan de compétences répond à un code de déontologie spécifique et encadré par la loi depuis 1991.

Plusieurs textes régissent les bilans de compétences et sont contenus également dans le code du travail.

Comment ?

Dans le cadre de la loi, le consultant doit respecter un processus de 3 étapes distinctes.

1 Phase préliminaire

Le consultant va aider le bénéficiaire à clarifier son projet professionnel (réorientation, évolution, validation) et à définir un objectif qui sera alors clairement posé à la fin du diagnostic car le changement de métier, l'évolution de carrière ou la réalisation d'un projet professionnel peut engendrer des bouleversements auquel le bénéficiaire doit se préparer.

2 Phase d'investigation

Le consultant devra aider le bénéficiaire à avoir des prises de conscience grâce au questionnement et aux prises de recul sur son parcours, et aussi à mettre en place ses propres recherches métiers.

Le consultant devra encourager le bénéficiaire à faire un véritable travail d'introspection et à s'impliquer pour mettre en lumière ses attitudes, ses compétences, son savoir-être, ses motivations.

Le consultant aidera le bénéficiaire dans ce travail de repérage afin que le bénéficiaire puisse se situer par rapport à son projet.

3 Phase de conclusion

Le consultant remettra une synthèse écrite du bilan de compétences au bénéficiaire. Il sera convenu d'un rdv quelques mois après afin de faire le point sur les actions menées formulées dans son plan d'action.

Ma pratique en tant que coach certifiée en Bilan de compétences

Je propose un entretien préalable d'environ 30 min (gratuit) afin de faire connaissance, de connaître vos motivations et vos besoins.

En tant que coach et praticienne en bilan de compétences, je répons à un code de déontologie qui garantit la neutralité et la confidentialité de tous nos échanges.

Se réorienter, évoluer ou avoir un nouveau projet professionnel ne s'improvise pas.

Je vous invite dans un cadre de réflexion à un travail d'introspection approfondi pour :

- ▶ Faire le point sur votre parcours : Analyser vos expériences, identifier vos réussites, et tirer les enseignements de vos échecs ou difficultés.
- ▶ Explorer vos motivations profondes : Comprendre ce qui donne du sens à vos actions et ce qui nourrit votre engagement.
- ▶ Identifier vos valeurs et priorités : Clarifier ce qui compte réellement pour vous.
- ▶ Trouver l'équilibre entre vie professionnelle/vie personnelle.
- ▶ Reconnaître vos ressources : Mettre en lumière les compétences, talents et qualités personnelles qui peuvent être mobilisés dans un projet futur.

Je peux être amenée à utiliser **différents outils** pour favoriser vos prises de conscience : coaching projectif, tests de personnalité, exercices...etc.

Les bénéfices de l'introspection sont nombreux

Cela permet de gagner en lucidité par les prises de conscience, en confiance en soi par l'action, en motivation à travers l'équilibre et le plaisir ou encore en cohérence et en actions réalistes et conformes à ses propres valeurs.

Je vous encourage également à réaliser un travail de recherche approfondie afin de mettre en place **un plan d'action** à l'issue du Bilan de compétences et ainsi vous permettre d'atteindre au mieux votre objectif et **concrétiser votre projet**.

Le Bilan de compétences se déroule entre 10 et 12 semaines selon votre objectif. Il faut compter **24H** maximum répartis sur 3 phases.

Le tarif varie selon l'objectif à atteindre et le temps nécessaire.

Le Bilan de compétences est éligible au CPF. Il peut également être financé par votre OPCO, France travail, les fonds pour les indépendants.

Je vous reçois principalement à mon cabinet qui se trouve dans une petite ville proche de Valence (1h de Lyon et Grenoble) et/ou en visioconférence selon vos besoins et vos préférences

Flexible, je peux vous recevoir si nécessaire le soir, le samedi et les jours fériés.

Vous vous questionnez sur votre carrière professionnelle, vous souhaitez donner du sens à votre vie professionnelle, vous souhaitez valider un projet professionnel qui vous tient à cœur ?

www.lisebaussan.com

Je suis à votre écoute
+33 (0) 6 30 49 11 55
contact@lisebaussan.com

Je vous recontacterais pour convenir d'un rdv et faire le point gratuitement.